

EST-CE QUE VOUS RÉUTILISERIEZ UN PRÉSERVATIF USAGÉ ?



Un mot de passe, c'est comme un préservatif : vous ne pouvez l'utiliser qu'une seule fois, il doit être robuste et vous ne devez pas le prêter !

Lorsque vous choisissez un nouveau mot de passe, quelques règles simples doivent être respectées afin de ne pas mettre vos données en danger :

- Utilisez un mot de passe différent pour chaque accès en ligne ;
- Choisissez des mots de passe suffisamment longs et complexes (impossibles à deviner) ;
- Ne communiquez jamais votre mot de passe à un tiers ;
- Au moindre doute, changez votre mot de passe ;
- Activez systématiquement la double authentification lorsque cela est possible ;
- Et utilisez un gestionnaire de mots de passe pour être tranquille !



CAPSI

Cellule d'Appui à la Protection des Systèmes d'Information